

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ambroise, tenue le 1^{er} jour du mois de novembre 2018, à 9:00 heures, à l'Hôtel de Ville, 330, rue Gagnon, Saint-Ambroise, à laquelle étaient présents :

| | |
|-----------------------|---------------------------------|
| M. Jérôme Lavoie, | conseiller |
| M. Nicholas Tremblay, | conseiller |
| Mme Nancy Larouche, | conseillère |
| M. Richard Labbé, | conseiller |
| Mme Nathalie Girard, | conseillère |
| Mme Nicole Dufour, | conseillère |
| | |
| Mme Peggy Lemieux, | directrice générale par intérim |

Sous la présidence de Mme Monique Gagnon, mairesse

Aucune personne n'était présente à l'assemblée.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2018-11-419

Il est proposé par Mme Nancy Larouche
Appuyée par Mme Nicole Dufour
Acceptée à l'unanimité des conseillères et conseillers

Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

LES AFFAIRES NOUVELLES

Présentation d'un projet dans le cadre du programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA) – Sentier pédestre et belvédère de la Chute Gagnon

Résolution 2018-11-420

Il est proposé par M. Nicholas Tremblay
Appuyé par Mme Nancy Larouche
Acceptée sur division

Que la Municipalité de Saint-Ambroise autorise la présentation du projet de sentier pédestre et belvédère de la Chute Gagnon au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air.

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Ambroise à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

Que la Municipalité de Saint-Ambroise désigne Madame Peggy Lemieux, directrice générale par intérim comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

La proposition est passée au vote

Pour : 5

Contre : 1 Monsieur Jérôme Lavoie vote contre.

Engagement d'une firme en ressource humaine – Directeur(trice) services financiers et informatique – remplacement d'un an

Résolution 2018-11-421

Il est proposé par Mme Nancy Larouche
Appuyée par Mme Nicole Dufour
Acceptée à l'unanimité des conseillères et conseillers

Que la Municipalité de Saint-Ambroise mandate la firme Bourassa, Brodeur, Bellemare, situé au 255, rue Racine Est, Chicoutimi, Québec, G7H 1S2, afin d'effectuer le processus de dotation de personnel dans le but de combler le poste de directeur(trice) des services financiers et de l'informatique pour un remplacement d'un an, et ce, au tarif horaire en fonction du travail réalisé, donc conclu de gré à gré.

Que la Municipalité de Saint-Ambroise doit, avant de procéder à l'appel d'offre complet, valider si une ressource externe offrant les services requis ou même la firme de vérification de la Municipalité, Deloitte, est disponible.

Que les coûts soient prélevés à même le surplus accumulé au 31 décembre 2017.

Levée de l'assemblée

Résolution 2018-11-418

Il est proposé par Mme Nicole Dufour
Appuyée par Mme Mme Nathalie Girard
Acceptée à l'unanimité des conseillères et conseillers

Que la séance est levée à 9 heures 40 minutes.

Peggy Lemieux
Directrice générale par intérim

La séance est levée.

Monique Gagnon
Mairesse

Peggy Lemieux
Directrice générale par intérim

DISPONIBILITÉ DE FONDS

La Municipalité de Saint-Ambroise a adopté un règlement n° 2007-30 sur le contrôle et le suivi budgétaire lors de la séance du Conseil municipal du 17 décembre 2007, le tout en conformité avec les articles 176.4, 960.1 et 961 du *Code municipal*.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

Peggy Lemieux
Directrice générale par intérim